



La Petite-Pierre, le 6 avril 2024

Nathalie Marajo-Guthmuller (NGM) élue présidente du Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN)

COMMUNIQUE DE PRESSE

C'est avec 57 voix pour et 13 abstentions que Nathalie Marajo-Guthmuller a été élue ce samedi 6 avril 2024, présidente du Parc naturel régional des Vosges du Nord lors du comité syndical. Elle succède à Michaël Weber, démissionnaire à la suite de son élection en tant que sénateur de Moselle.

NMG, 52 ans, mariée 2 enfants, est professeur de lettres en collège. Elle vit à Woerth. Elle est conseillère d'Alsace au sein de la Collectivité européenne d'Alsace. C'est à ce titre qu'elle est déléguée au comité syndical de gestion du Parc naturel régional dont elle assurait une vice-présidence.

Dans la présentation de sa candidature, NMG a rappelé la qualité du travail accompli par le Parc sous la présidence de Michaël Weber. Elle a insisté sur l'efficacité de l'équipe, élus et techniciens, dans sa capacité à mettre en œuvre des projets souvent complexes, en fédérant des acteurs aux intérêts parfois divergents. La force du Parc réside notamment dans son fonctionnement démocratique, au-delà des clivages politiques.

Si son engagement comme présidente s'inscrit dans la continuité des actions déjà entreprises, NMG a également affirmé sa pleine conscience des défis à relever. Les préoccupations environnementales, du réchauffement climatique à la préservation de la biodiversité, sont désormais et à juste titre compte tenu des enjeux, au cœur du quotidien de chacun. Les actions du Parc, tant dans la rénovation des bâtiments que dans les programmes de sauvegarde des espèces menacées sont exemplaires. Cette excellence se doit d'être maintenue en tenant compte de tous les enjeux. Le Parc est un territoire largement habité où l'homme se doit de vivre en harmonie avec son environnement tout en développant ses activités.

NMG a aussi insisté sur la capacité des Parcs naturels régionaux à innover. Ce rôle de laboratoire, de lieu d'expérimentation est constitutif des Parcs. Il est une clé de notre réussite.

De par son parcours personnel, NMG souhaite notamment développer plus encore le lien avec les habitants du Parc en général et sa jeunesse en particulier. Ce lien social à renforcer, cette implication des territoires et de tous ses acteurs, sont par exemple des éléments premiers de ce chantier central dans la vie d'un Parc naturel régional : le renouvellement de sa charte. Si cette révision est programmée pour 2029, il convient de s'y atteler dès aujourd'hui. Le concours de chacun et notamment du Comité syndical comme des grandes collectivités locales partenaires sera déterminant.

NMG a conclu en remerciant le comité pour la confiance qui lui est accordée. Le travail ne manque pas mais le territoire mérite cet engagement de tous.

Ont été également élus : 1^{ère} vice-présidente : Joëlle Wey, conseillère régionale Grand-Est, maire de Reyersviller. 2^e vice-président : Bertrand Wahl, maire de Hunsbach. 3^e vice-président : Serge Weil, maire de Baerenthal et vice-président de la communauté de communes du Pays de Bitche. 4^e vice-président : Hubert Walter, maire de Reichshoffen. 5^e vice-président : Jean-Claude Berron : maire de Struth, vice-président de la communauté de communes de Hanau La Petite Pierre. Les délégations seront attribuées le 11 avril.

Contact PRESSE Vosges du Nord : Anne Eich / 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr

www.facebook.com/parcvosgesnord

Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 82 000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.



